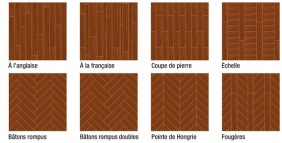




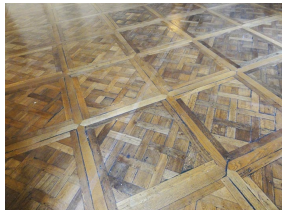
Feuille de parquet de Versailles, XVIII<sup>e</sup> siècle, Galerie Marc Maison.



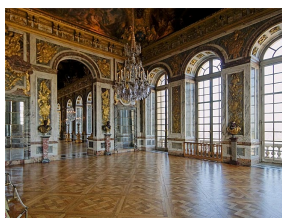
Exemples de différents types de parquets.



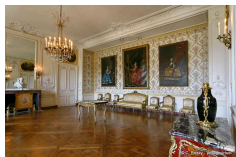
Le parquet de Versailles de la Galerie des Glaces, Château de Versailles, XVII<sup>e</sup> siècle.



Panneaux de Parquet de Versailles séparés par des navettes, Salle des gardes du Roi, Château de Versailles, XVII<sup>e</sup> siècle.



Salon de la Guerre, Château de Versailles, XVII<sup>e</sup> siècle.



Cabinet de Madame Adélaïde, Château de Versailles, XVII<sup>e</sup> siècle.

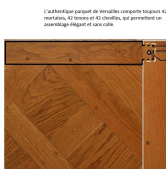


Schéma de parquet de Versailles, explicitant la place des tenons, mortaises et chevilles.

Le parquet qui a fait la fierté du Château de Versailles, au motif de diagonales entrelacées, reste un héritage du **Grand Style** accessible encore aujourd'hui. Il habille depuis le XVII<sup>e</sup> siècle de nombreuses demeures prestigieuses et reste une **référence incontournable de parquet à feuilles**.

Une des premières inventions esthétiques amenant les rustiques planchers à devenir de véritables « *parquets* » décoratifs, le **parquet de Versailles** est conçu vers 1684 pour magnifier les salles du Château de Versailles. En effet, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les demeures de la Renaissance s'équipent progressivement de planchers de bois simples afin de gagner en confort acoustique et thermique. Ce sont alors des planches juxtaposées, soit à joints vifs (bord à bord), soit à feuillures (pratiquées dans des entailles). Associé au prestige lors de son apparition au XVI<sup>e</sup> siècle, le plancher se popularise au XVIII<sup>e</sup> siècle en même temps que les animaux domestiques sont séparés du foyer humain, car l'hygiène en est facilitée.

Le plancher « *à l'Anglaise* » par exemple, est assemblé par des languettes montées dans les rainures, avec des lames de 3 à 4 pouces (7,5 - 10 cm), posées en longueur avec des clous invisibles.

Pour la demeure du Roi, les anciens dallages cèdent cependant place à tout autre chose qu'un simple plancher : un habillage raffiné, marqueur de luxe. Une fois les travaux terminés en 1693, Nicodème Tessin écrit :

« *A Trianon (...) les parquets touchent aux lambris. Il n'y a qu'une seule pièce à Versailles dont le parquet soit par carrés (...) tout le reste est en losange à la nouvelle manière.* »

Le parquet est un élément de **décor aristocratique**, son nom renvoyant au « *parc* » entourant l'estrade d'où se rendait la justice. Différents types de parquet, comme le « *Point de Hongrie* » ou le « *parquet de Versailles* » sont ainsi nés, héritages de progrès techniques et esthétiques décisifs.

Appelé « *parquet à la Française* » aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, parfois « *parquet à compartiments à l'onglet* », le parquet de Versailles se distingue par ses feuilles carrées (panneaux composant l'ensemble du parquet) **comportant toujours 42 mortaises, 42 tenons, et 42 chevilles, assemblés à la main, sans colle, et cirés**. La cheville qui maintient montants et tenons garantit l'authenticité du procédé de fabrication. Le plus souvent en chêne massif, ce parquet à feuilles se pose généralement en diagonale par rapport à la pièce, mais la règle originelle est d'organiser la disposition à partir de la cheminée.

L'épaisseur du parquet de Versailles est habituellement de ¾ pouce à 1 pouce ½ (2 -3,5 cm), et peut aller jusqu'à 2 pouces (5 cm) pour les rez-de-chaussée très humides. Il est soutenu par des lambourdes et solives formant un plancher rudimentaire sous les feuilles. Des feuilles larges, de 3 à 4 pieds (97 à 130 cm) suivant la taille de la pièce, créent un espace savamment aéré, critère de dimensions fixé depuis 1770 (André-Jacob Roubo, *L'Art du Menuisier*). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles sont souvent séparées par des frises ou **navettes**, ce qui donne au parquet un aspect très compartimenté.

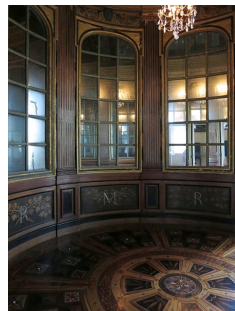
Le parquet de Versailles suscite un grand enthousiasme au XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle les feuilles de parquet sont toujours en bois de chêne ciré. On le retrouve notamment dans les salles de réception des châteaux et hôtels particuliers de l'époque, car l'aristocratie y voit un élément essentiel pour une décoration de goût. Le prestige qui lui est associé et ses qualités esthétiques lui permettent de rester à la mode durant le style Louis XIV, le style Louis XV, puis le style Louis XVI.

Le **parquet de Versailles** appartient à une époque de raffinements esthétiques, qu'il évoque en retour. D'autres motifs y ont vu le jour, comme les **parquets de Chantilly et d'Aremberg**, ainsi que les « *parquet de marqueterie* » ou « *parquet en mosaïque* ». Le château de Maisons-Lafitte en présente un bel exemple avec des motifs floraux, ainsi que les salons ovales de l'hôtel Soubise, qui avaient des « *parquets de bois variés avec des ornements et des compartiments très ingénieux* ».

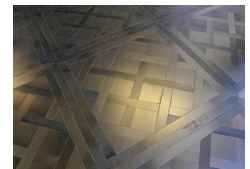
Parquet classique et haut de gamme, le parquet de Versailles reste largement exporté. Son élégance et sa sobriété géométrique conviennent à tous types d'intérieurs. Des exemplaires du XVIII<sup>e</sup> siècle sont encore commercialisés, attestant de leur exceptionnelle qualité, et permettent de donner aux demeures le charme inégalable de l'ancien, mais il existe également des fabrications plus modernes conçues dans les règles de l'art.



Galerie dorée de l'Hôtel de Toulouse, Paris.



Château de Maisons-Lafitte, le Cabinet aux miroirs, parquet en mosaïque de marqueterie de pièces de bois, d'os et d'étain à motifs de fleurs.



« Parquet de Versailles » en acier brossé, Château de Versailles.